



Abandon de famille que faire pour le prouver

Par **karine24**, le **09/01/2008** à **10:48**

Nous sommes passé devant le jaf hier, il a fournit de fausses attestations comment prouver qu'il n'est jamais venu chercher les enfants alors qu'un calendrier n'était pas établi lors du dernier jugement. Il a fait une tentative de suicide et aujourd'hui le nie c'est une personne violente toutes mes plaintes ont été classées sans suite meme celle avec certificat medical il se fait passer au yeux de tous pour un père parfait en gros c'est lui la victime.rnC'est dur d'entendre ça et de ne pouvoir rien dire . . .rnJ'ai perdu toute confiance en la justice car c'est une personne qui a toujours était malhonnête mais comment le prouver alors que tout le monde a peur de lui et ne veut rien m'attester de peur qu'il s'en prenne à eux. Il y a quand deux petits bouts au milieu et ils en ont deja assez bavérnAidez moi s'il vous plait je ne sais vraiment plus quoi faire il a meme une attestation qui dit que j'ai demandé à une personne de faire un faux ce qui est totalement inexacte mais comment le prouver ?

Par **jeetendra**, le **09/01/2008** à **16:18**

bonjours, bonne année à vous, pour le drame que vous vivez, en droit il faut des preuves sinon comment voulez vous qu'il soit poursuivi pour abandon de famille par le juge, le mieux c'est de vous tourner vers les associations de defense des femmes en detresses et maltraitées pour un soutien psychologique, juridique, etc. ils ont l'habitude de ce genre de situation, courage, tenez bon, cordialement